



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Lettre des élu(e)s FSU au Comité Social d'Administration de l'UCA n°59 - 12 mars 2025

### 1) Budget

L'UCA est en déficit pour la deuxième année consécutive. Le niveau de déficit a été réduit cette année, mais de manière artificielle car des financements ont été perçus (Artemis, COMP notamment) et les dépenses ont été reportées en 2025-2026.

#### Conséquences :

- pas de difficulté pour le paiement des salaires
- Pas d'augmentation des **primes des BIATSS, bloquées depuis deux ans** : la présidence évoque une possible enveloppe de 100 000€ pour les catégories C, ce qui représenterait moins de 20€ par mois en brut.
- **Suppressions de postes** : la campagne des emplois non permanents (contractuels) est construite avec l'objectif de ne remplacer qu'un poste sur 2 chez les enseignants et 4 postes sur 5 chez mes BIATSS. C'est donc à une véritable saignée à laquelle nous pouvons nous attendre parmi les ATER **puisque'il y a 753 contractuels enseignants !**
- C'est au niveau des Instituts que seront arbitrées les suppressions de postes. **Les contractuel(le)s seront informé(e)s courant mai du renouvellement ou non de leur contrat.**
- Pas de créations de postes.
- baisse du nombre d'emplois étudiants
- **Diminution de l'offre de formation de 10% soit - 40 000h sur 3 ans.**

### 2) Rapport social unique - RSU 2023 :

Le RSU (ex Bilan social) est un rapport statistique demandé annuellement par le Ministère présentant des données sur les personnels de l'UCA.

[Voir le Rapport Social Unique complet](#)

#### A) Une proportion de contractuel(le)s sans cesse croissante !

**3402 agents en 2017 dont 29%** de contractuels et 71% de titulaires

**3832 agents en 2023 dont 36%** de contractuels et 64% de titulaires.

On est donc sur 1% de hausse chaque année de la proportion des contractuels.

Depuis 2017, le nombre de contractuel(le)s a augmenté de 38,5% (passant de 985 à 1364).

Le nombre de titulaires a lui augmenté de 2% (passant de 2417 à 2468).

**Le pourcentage d'augmentation du nombre de contractuels a donc été 19 fois supérieur à celui des titulaires !**

Le fait que les recrutements sur projets (dits ANR) se fassent uniquement sur les contractuel(les) ne peut à lui seul expliquer cet essor très important. **Il y a une volonté propre de l'établissement**, comme c'est le cas dans les autres universités.

La FSU dénonce cette précarisation et demande à ce que les **emplois permanents soient pourvus par des titulaires** et que des **concours soient ouverts pour que les contractuel(les) puissent être titularisé(e)s**.

## B) Sur la santé

**Handicap** : 4,79% des agents ont une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), aussi l'UCA se rapproche des 6% prévu par la loi.

**Les arrêts maladie sont en hausse :**

20 494 congés maladie ordinaire (CMO) en 2023 contre 19 935 en 2022 et 14 579 en 2021. Cela fait 5 915 CMO de plus **entre 2021 et 2023, soit 40% en plus !**

Avec la baisse à 90% des indemnités de congés maladie, la perte de salaire impactera les agents et en particulier les femmes. **La FSU dénonce cette réforme de la prise en charge** qui pénalise les agents malades et creuse encore les inégalités salariales entre femmes et hommes.

## C) Télétravail

Il y a 608 BIATSS en télétravail sur 1678 titulaires et contractuel(le)s soit 36%. Il y a eu 7 refus en 2023 liés au fait que la demande est incompatible avec l'accueil du service public.

- 229 catégorie A en télétravail sur 636 agents (367 titulaires et 269 ANT) soit 36%
- 142 catégorie B en télétravail sur 399 agents (dont 88 ANT B et 311 titulaires) soit 36%
- 237 catégorie C en télétravail sur 643 (dont 389 titulaires C et 254 ANT C) soit 36%

La FSU demande des chiffres précis sur le télétravail, notamment **le détail par BAP ou filière qui n'est pas précisé**.

Un tel détail permettrait par exemple de montrer que hormis la direction générale et la Bibliothèque Numérique, les agents des bibliothèques ne sont pas autorisés pas faire de télétravail.

## D) Déséquilibre entre filières : AENES, ITRF, Bibliothèques

Nous notons que l'**AENES (filière administrative) a perdu 10 postes en un an**, passant de 172 titulaires à 162 soit -6%. La FSU signale son inquiétude et rappelle son attachement à l'équilibre des effectifs entre filières et la défense des compétences de chacune des filières.

Le DRH répond que cette situation conjoncturelle s'explique par le fait que l'UCA a des supports vacants dans la filière AENES, ce qui fait baisser le nb d'agents titulaires. Les postes n'ont pas été supprimés, les supports sont occupés par des contractuels ou CDI.

Les problèmes de recrutement chez les AENES sont liés en particulier aux différences de traitement indemnitaire pointe la FSU, avec des agents qui par exemple peuvent toucher 200€ de plus par mois en catégorie B au Rectorat.

## E) Rémunération

La **FSU dénonce la part toujours croissante de l'indemnitaire dans la rémunération des agents.**

En effet, la rémunération principale augmente de 7% entre 2021 et 2023, alors que les primes augmentent de 35% dans le même temps. Ces augmentations ne permettent pas de compenser l'inflation : de 12% en 3 ans (2020-2023).

La FSU demande au niveau national le dégel du point d'indice et le transfert des primes vers le salaire indiciaire.

**Vote sur le Rapport Social Unique 2023 : 3 ABSTENTIONS (3 FSU) ; 5 POUR (4 UNSA et 1 CFDT)**

## 4) Plan égalité

La **FSU tient à saluer le travail réalisé par la mission Égalité** et soutient les propositions du plan.

Les **élu(e)s membres de ce GT sont écouté(e)s** et voient des actions concrètes se mettre en place. Par exemple, les élus FSU avaient proposé la **signature de la charte de l'Autre Cercle** par l'UCA, et cette signature est imminente.

**Vote POUR à l'unanimité (3 FSU ; 4 UNSA ; 1 CFDT)**

## 5) Remboursement frais déplacement concours :

Il s'agit d'une clarification de la procédure, sans changement majeur.

**Vote POUR à l'unanimité (3 FSU ; 4 UNSA ; 1 CFDT)**

## 6) Questions diverses :

### A) Congés en heures :

Dans le cadre du groupe de travail QVCT (Qualité de vie et des conditions de travail), la FSU demande à ce que les agents puissent **poser leurs congés en heures et non seulement en demi-journée**. L'administration répond que le système d'information actuel (eGHR) ne le permet pas mais qu'un changement d'outil est prévu en 2026 pour une mise en place effective possible en janvier 2027. Pour la FSU, les règles de travail ne doivent pas être subornées aux outils techniques ; elle demande des avancées rapides sur les questions QVCT.

### B) Bilan commission CDIsation décembre 2024 :

Les campagnes de CDIsation ont lieu tous les ans en décembre. En décembre 2024 : 17 agents ont été auditionnés et 17 reçus (13 A, 2 B, 2 C). Ceux-ci sont cédés à partir du 1er janvier s'ils sont des personnels de catégorie A ou à la date de leur sixième anniversaire d'ancienneté s'ils sont des personnels de catégorie B ou C. Les notifications ont été transmises. La prochaine campagne aura lieu dans le courant du mois de décembre 2025.

Nous précisons que la crise budgétaire de l'UCA ne remet pas en cause les CDIsations qui sont en cours : les agents qui ont reçu un avis favorable de CDIsation de la commission mais qui n'ont pas atteint leur 6e année seront bel et bien CDIsation le jour de leur 6e année d'ancienneté.

### C) Compte Personnel de Formation (CPF) à l'UCA

Il n'est pas encore possible de mobiliser le CPF à l'UCA mais la procédure est en cours de formalisation et devrait être opérationnel avant l'été (vote prévu en CSA de mai 2025). Mais le droit au CPF est déjà en place, aussi les agents accumulent leur droit au CPF en attendant de pouvoir l'utiliser.

### D) Attribution des primes mensuelles aux contractuel(le)s BIATSS

Les collègues contractuel(le)s qui atteignent les 3 ans d'ancienneté à l'UCA ont le droit à une prime mensuelle ([cf charte des contractuel\(le\)s](#)). Or, la DRH met à jour une fois par an, vers septembre, les situations des contractuel(le)s afin d'établir les avenants aux contrats et d'attribuer la prime mensuelle. Le rattrapage éventuel de la prime se fait sur la **paie de septembre ou d'octobre**. Contactez [snasub@uca.fr](mailto:snasub@uca.fr) en cas de question à ce sujet.

### E) Retard aide sociale et remboursement par le service du CLASS

La FSU est inquiète vis-à-vis du manque de personnel actuellement au CLASS de l'UCA. D'une part, cela met **les collègues en difficultés** car ils/elles ne perçoivent pas les remboursements ou aides dont ils/elles ont besoin et d'autre part, **le personnel du CLASS va être en difficulté** pour traiter le retard accumulé dans les dossiers. La FSU demande à ce que des moyens humains soient attribués au CLASS de manière urgente. L'administration répond qu'elle a déjà été alertée de ce problème et qu'un collègue d'un autre service va venir en appui au service du CLASS rapidement.

## F) Application de la baisse de prise en charge des arrêts maladies à l'UCA

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, pour les fonctionnaires et les contractuel(le)s, **les 3 premiers mois de l'arrêt maladie sont désormais indemnisés à hauteur de 90 % du traitement indiciaire**. La FSU dénonce fermement cette mesure gouvernementale.

L'indemnisation portait jusqu'à maintenant sur 100 % du traitement indiciaire durant les 3 premiers mois. Ainsi, dorénavant, l'agent en arrêt maladie ne perçoit aucune indemnité le premier jour de congés maladie (jour de carence) puis perçoit 90% de son salaire à compter du 2<sup>e</sup> jour.

La FSU s'inquiète de l'application de ce décret à l'UCA car, le temps de sa mise en place, les collègues pourraient avoir **des trop perçus et avoir des sommes importantes à rembourser**.

L'administration répond qu'elle souhaite appliquer le décret le plus rapidement possible pour éviter les trop perçus, mais la trésorerie nationale n'est pas capable de leur fournir les données dont ils ont besoin avant le mois d'octobre 2025. Aussi, la DRH va travailler sur une solution interne, qui générera beaucoup de travail dans le traitement des arrêts maladies, mais qui permettra d'être opérationnel en juillet 2025.

**Tous les comptes-rendus de CSA et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://snasub-clermont.fr/>**

**Pour toute question concernant ce conseil ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.**

Orianne Vye  
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières  
Élue FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU  
[orienne.vye@uca.fr](mailto:orienne.vye@uca.fr)

Eric Panthou  
Bibliothécaire, BU Sciences  
Élu FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
[Eric.panthou@uca.fr](mailto:Eric.panthou@uca.fr)  
Secrétaire section SNASUB-FSU de l'UCA

Marie Mylène DUVERGER  
Infirmière SSU  
Élue FSU Comité Social d'Administration (suppléante)  
[marie.duverger@uca.fr](mailto:marie.duverger@uca.fr)

Viviane Ravet  
Enseignant-chercheur Biologie  
Élue FSU Comité Social d'Administration (titulaire)  
[viviane.ravet@uca.fr](mailto:viviane.ravet@uca.fr)

Joël TOUSSAINT  
Enseignant-chercheur IUT  
Élu FSU Comité Social d'Administration (suppléant)  
[joel.toussaint@uca.fr](mailto:joel.toussaint@uca.fr)

Mélanie PERREAU  
Informaticienne, INSPE Chamalières  
Élue FSU Comité Social d'Administration (suppléant)  
[Melanie.perreau@uca.fr](mailto:Melanie.perreau@uca.fr)